



Expérience Chantier Mécénat

Difficultés de recrutement – Déficits de vocations – Il n’y a pas de fatalité, juste une question de volonté !

Prenez-votre part à la revaloriser les métiers de la construction et bénéficiez d’une réduction d’impôt, à titre d’exemple pour 100€ donné, l’administration fiscale vous rembourse 66€ et vous contribuez à la revalorisation de nos métiers.

Faite votre don avec un montant libre, sur notre site : <https://experiencechantier.fr/>

Un certificat vous sera délivré permettant de justifier auprès de l’administration fiscale de votre don.

Pour tout renseignement : Contact Philippe Bouché 06 82 86 17 73 / boucheph@d42.ffbatiment.fr